

Conseil départemental
de l'Aveyron

Le Président

Rodez, le 15 JUIN 2021

Réf. DAE/FD

ARRIVÉ LE

18 JUIN 2021

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

MAIRIE DE LACROIX BARREZ

Le Conseil départemental, conscient qu'un des facteurs de l'attractivité du département est un environnement de qualité a décidé de reconduire le Prix de l'Environnement 2021.

Ce Concours a pour objectif de valoriser les projets innovants intégrant les valeurs environnementales et de développement durable quel que soit le domaine d'activité : climat-énergie, déchets, transports, alimentation, urbanisme...

Le concours est ouvert aux collectivités, entreprises, associations, établissements scolaires.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès de toute personne ou structure œuvrant en faveur de l'environnement. Je vous adresse à cet effet l'affiche de promotion et le règlement de ce concours.

Il est à noter que pour concourir, les candidats devront déposer leur dossier avant le **15 octobre 2021**, auprès du Conseil Départemental, Direction de l'Environnement, Hôtel du Département - BP 724 - 12007 RODEZ CEDEX.

La Direction de l'Environnement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement



Jean-François GALLIARD